

# PREVENTION DU RISQUE ROUTIER

PREVENTION DU RISQUE ROUTIER



Nathalie VAN CELST  
AMN CONSEIL ET FORMATION



## PREVENTION DU RISQUE ROUTIER

*(Durée : 1 jour (07 heures))*

### Public

Tout salarié soumis au risque routier

### Pré requis

Aucun

### Objectifs

- Connaître les notions du risque routier
- Anticiper un déplacement
- Sécuriser le chargement
- Connaître l'influence des facteurs humains dans l'accidentologie

### Contenu

#### **Des notions sur le risque routier**

- Les accidents de la route
- Aspect réglementaire
- Aspect administratif

#### **Anticiper un déplacement**

- Identification des caractéristiques du véhicule
- Limites réglementaires et sécuritaires
- Procédure de prise en main du véhicule

#### **Le chargement**

- La réglementation
- Positionner son chargement
- Comprendre les effets de la vitesse
- Les risques associés au chargement

#### **Influence des facteurs humains**

- Les facteurs humains dans la genèse des accidents
- Limites perceptives et analytiques du conducteur
- Les éléments perturbateurs de la conduite

#### **La conduite, une activité sociale**

- Influence de nos actes sur l'image de l'entreprise
- Intérêt de respecter les procédures

---

**AMN Conseil et Formation**

**19 rue Copernic - 13200 ARLES**

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - [www.amn-conseil-formation.fr](http://www.amn-conseil-formation.fr)



### **Méthodes et outils**

Formation liant la théorie, la pratique, l'analyse et l'amélioration des pratiques professionnelles.  
La formation permettra entre autres à la structure de poser les bases de sa réévaluation des risques professionnels, de mettre en place des actions concrètes de prévention.

### **Mode de validation**

Évaluation formative tout au long de la formation.  
A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

### **Modalités de la formation**

Face à face pédagogique : 07 heures réparties en 1 journée  
Effectif maximum : 12 stagiaires

### **Intervenant**

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels.

**PREVENTION DU RISQUE ROUTIER**

<b>JOUR 1</b>	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p><b>Des notions sur le risque routier</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les accidents de la route</li><li>• Aspect réglementaire</li><li>• Aspect administratif</li></ul> <p><b>Anticiper un déplacement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Identification des caractéristiques du véhicule</li><li>• Limites réglementaires et sécuritaires</li><li>• Procédure de prise en main du véhicule</li></ul> <p><b>Le chargement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La réglementation</li><li>• Positionner son chargement</li><li>• Comprendre les effets de la vitesse</li><li>• Les risques associés au chargement</li></ul>
13h30 – 17h00	<p><b>Influence des facteurs humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les facteurs humains dans la genèse des accidents</li><li>• Limites perceptives et analytiques du conducteur</li><li>• Les éléments perturbateurs de la conduite</li></ul> <p><b>La conduite, une activité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Influence de nos actes sur l'image de l'entreprise</li><li>• Intérêt de respecter les procédures</li></ul> <p><b>Bilan de fin de formation</b></p>